

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

25<sup>ème</sup> année - N°5093 - Jeudi 02 Avril 2026 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ :

## GenKey remplace Semlex



### ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :  
541m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :  
1.500m<sup>2</sup> - 60€/m<sup>2</sup>

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.  
-> 1.200m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup> / -> 2.492m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :  
4.000m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Contact whatsapp : +269 333 21 02

**13 Chawwal 1447**  
Prières aux heures officielles  
Du 1er au 05 Avril 2026

**Lever du soleil:**

**06h 11mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 11mn**

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 14mn

Ansr : 15h 26mn

Maghrib : 18h 14mn

Incha : 19h 26mn



## SANTÉ :

# Outiller les institutions pour une meilleure nutrition des enfants

Du 31 mars au 3 avril, a lieu à Moroni une formation sur les finances publiques en faveur de la nutrition des enfants (PF4CN).

Cette initiative, née d'une collaboration étroite entre l'UNICEF et le cabinet d'expertise G:Enesis, vise à transformer les cadres techniques de l'État en véritables fers de lance du plaidoyer nutritionnel.

Si le pays multiplie les projets d'infrastructure, les initiateurs de cette formation rappellent une vérité fondamentale : sans ressources humaines qualifiées et en bonne santé, aucun développement durable n'est possible. L'objectif de cette formation étant d'outiller les agents du ministère des Finances, des services des études et les acteurs sociaux pour qu'ils maîtrisent les rouages budgétaires au service de la santé infantile. Le représentant de l'UNICEF, Mustapha Ben Messaoud, a planté le décor lors de son allocution : « Un enfant sur quatre aux Comores n'atteindra pas son plein potentiel à cause de la malnutrition. Ce chiffre de 24,1% n'est pas une statistique abstraite. C'est un enfant dans chaque classe, dans chaque famille. »

Loin des grands discours, cette



Formation sur les finances publique pour la nutrition des enfants

formation mise sur l'efficacité économique. Les participants vont explorer la planification stratégique, l'optimisation des ressources et le cycle budgétaire. Un accent particulier est mis sur le « triple fardeau

nutritionnel » qui frappe l'archipel : la coexistence du surpoids, de la sous-nutrition et des carences en micronutriments. Le programme s'appuie sur des exemples venant d'Afrique subsaharienne pour stimu-

ler les échanges. Chaque acteur fût invité à présenter sa vision dès le premier jour, pour adapter ces solutions au contexte réel comorien. Pour l'UNICEF, cette initiative sonne comme le point de départ

d'une réforme profonde. À l'issue des travaux, chaque institution participante devra soumettre une proposition concrète : un mécanisme de suivi renforcé ou un levier budgétaire identifié pour le prochain cycle fiscal.

L'idée n'est donc pas seulement de manipuler des chiffres, mais de doter ces agents participants, des outils de plaidoyer et de communication. Par ailleurs, l'un des piliers de cette formation repose sur une solution fiscale innovante : la taxe sur les boissons sucrées (BSS). Alors que le pays fait face à un « triple fardeau nutritionnel » (surpoids, carences et sous-nutrition), la modélisation de cette taxe apparaît comme le meilleur investissement. L'impact recherché est double : décourager la consommation de produits nocifs liés au diabète (9,4% de la population) et générer des recettes immédiatement réaffectables à la nutrition infantile. C'est d'ailleurs l'une des notions d'applications pratique de la formation : comprendre le cycle budgétaire pour créer des ressources pérennes.

Hamdi Abdillahi Rahilie

## 6<sup>E</sup> ÉDITION DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES :

# Le numérique au cœur des défis du vivant et de la santé

La Faculté des Sciences et Techniques de l'Université des Comores a officiellement ouvert ce mardi 31 mars, la 6<sup>ème</sup> édition de ses Journées Scientifiques. Placé sous le thème « Numérique au service du vivant et de la santé », l'événement marque un tournant stratégique pour la recherche nationale.

Le dynamisme était palpable dans la grande cour de la faculté, transformée pour l'occasion en un véritable carrefour d'innovations où l'énergie de la jeunesse se mêlait à la rigueur académique. Sur le parvis, entre les dis-

cussions animées des exposants et l'enthousiasme des étudiants, le parcours des stands dessinait un avenir durable pour le pays. De l'engagement de l'AIPEC pour une consommation responsable, au renforcement des compétences pédagogiques numériques et des différentes filières de la faculté des sciences. Le secteur agricole et halieutique s'est distingué avec le projet « Pacte Vert et Bleu », prônant une transition « du champ à l'assiette » pour une alimentation saine et une économie locale fortifiée. Tandis que le ministère de l'Énergie exposait ses ambitions pour une transition énergétique inclusive, le stand

consacré à l'économie verte et au tourisme durable présentait la volonté de concilier développement et préservation de notre biodiversité.

Au cœur de cette effervescence, le stand du ministère de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme a captivé l'assistance avec sa vision de « Mohéli 2040 ». Un responsable de leur cellule de cartographie nous a confié d'un ton convivial : « Notre présence ici est stratégique. Nous voulons montrer aux étudiants que l'avenir du pays se dessine avec précision. En exposant notre carte graphique, prospective qui intègre hôpitaux, marchés et zones touris-

tiques, nous prouvons que la cartographie est la boussole indispensable du développement national. Et c'est gratifiant de voir le public réaliser l'importance de la donnée géographique pour bâtir les Comores de demain. »

A la salle de conférence de la faculté, a eu lieu le lancement officiel. Devant un parterre d'universitaires et de décideurs, le ministre de l'éducation nationale, Bacar Mvoulana, a insisté dans son discours sur la nécessité de sortir la science des cadres académiques traditionnels pour en faire un levier de souveraineté : « La recherche universitaire ne peut plus rester confinée dans les laboratoires. Elle doit s'ouvrir et s'engager pleinement au

service de la société pour éclairer la décision publique et apporter des réponses concrètes aux besoins sociaux. »

Le Recteur de l'Université, Dr Ibouroi Ali Toibibou, a réaffirmé quant à lui, l'ambition de l'institution nationale à devenir un moteur de transformation économique grâce à l'expertise locale. « Cette journée se veut un espace stratégique de valorisation des savoirs, inscrivant durablement la recherche au cœur des enjeux de développement de notre pays et comme un pilier structurant de notre projet institutionnel. » a-t-il déclaré.

Hamdi Abdillahi Rahilie



**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédactrice en chef**  
 Andjouza Abouheir  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 Mohamed Youssef  
 Sanaa Chouzour  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riward

A Bardraoui  
 Mohamed Ali Nasra  
 Abdillahi Hamdi Rahilie  
 El-Aniou Fatima  
 Aticki Ahmed Ismael  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## SOCIÉTÉ :

## GenKey remplace Semlex

*Ce mardi 31 mars s'est tenue, au ministère de l'intérieur, la cérémonie officielle d'installation de la société GenKey, une entreprise néerlandaise qui succède à Semlex après vingt années de concession dans la production des documents biométriques aux Comores (passeport et carte nationale d'identité). Le directeur de la société, Michiel Loeff, a assuré que le support utilisé est, par nature, pratiquement infalsifiable.*

La bonne nouvelle, avec cette transition, plusieurs avancées sont annoncées. Désormais, les habitants d'Anjouan et de Mohéli pourront renouveler leurs documents directement sur place, sans avoir à se déplacer. Les données seront conservées sur le territoire national, tandis que les anciens passeports resteront valides jusqu'à leur date d'expiration, sans modification des tarifs.

Selon le ministre de l'Intérieur, Mohamed Ahmed Assoumani, la production sera progressivement décentralisée, à commencer par les cartes d'identité dès ce mois-ci, puis les passeports dans un second temps. Dans son allocution le directeur de ladite société, Michiel Loeff a déclaré que : « le passeport que nous lançons aujourd'hui est véritablement à la pointe de la technologie. Il intègre une page de données en polycarbonate, alors que de nombreux pays, y compris les États-Unis, la France et plusieurs pays européens, utilisent encore des pages en papier. La page de données du nouveau passeport est en polymère ultra-résistant dont les couches sont fusionnées à la chaleur. Ce support est, par nature, pratiquement infalsifiable. Il protège l'identité du Comorien contre l'usure du temps et les fraudes les plus sophistiquées ».

Il a également précisé que « le

document bénéficie d'une double personnalisation : une gravure laser pour les données en noir et blanc, avec une photo en niveaux de gris, combinée à une impression jet d'encre couleur superposée pour l'image du visage ». Et de poursuivre : « Au-delà de la technologie, notre engagement est avant tout opérationnel : assurer une délivrance transparente, rapide, fiable et efficace des passeports et des cartes d'identité sur l'ensemble des îles, avec le même niveau de qualité de service qu'à Moroni. Nous mettrons également en place un transfert de compétences structuré, combinant formations et apprentissage sur le terrain, afin de renforcer les capacités des équipes locales et de contribuer à une plus grande souveraineté du pays dans ce domaine ».

De son côté, le ministre de l'intérieur a déclaré : « qu'en confiant cette mission régaliennne à GenKey,

le gouvernement réaffirme sa détermination à protéger l'intégrité de l'identité comorienne dans un monde de plus en plus numérisé, et à renforcer les capacités techniques de nos agents grâce à un transfert de compétences au profit des cadres nationaux en matière de production de documents biométriques sécurisés. Ce nouveau partenariat fait de l'Union des Comores un pays pionnier sur le continent, au vu des caractéristiques techniques du nouveau passeport ». Il a précisé que « le nouveau passeport intègre une impression laser couleur de la photo du citoyen directement dans la masse du document. Grâce à ce procédé de gravure laser inaltérable, toute tentative de falsification ou de substitution de portrait devient matériellement impossible. Ce support garantit une sécurité maximale et protège l'identité contre l'usure du temps et les fraudes les plus sophistiquées ».

Il a souligné que ce nouveau passeport facilitera les contrôles par les forces de sécurité. « Ce document permet une vérification manuelle rapide et intuitive. Un simple coup d'œil ou une manipulation standard suffisent pour en confirmer l'authenticité, garantissant ainsi la fluidité aux frontières et la fiabilité des contrôles ». Des mesures seront également prises pour réduire les délais de traitement, de production et d'acheminement des documents à destination de la diaspora, notamment en France. GenKey est une entreprise néerlandaise issue des activités de recherche de Philips, où les premiers développements ont débuté dès 2001, actifs dans plus de 30 pays et fait partie du groupe international Satoris, spécialisé dans le domaine de l'identité, ce qui nous permet de bénéficier d'un écosystème complet.

Nassuf Ben Amad

## STAGE À LA RÉUNION :

## Sept militaires s'éclipsent

*Sept militaires comoriens, en formation dans le cadre d'un exercice régional, ont quitté leur encadrement sans autorisation. Un incident qui relance le débat sur les départs non contrôlés à l'étranger.*

Un nouvel incident vient ternir l'image des missions officielles comoriennes à l'étranger. Sept militaires comoriens, en stage à La Réunion dans le cadre d'un exercice militaire régional organisé du 20 au 30 mars 2026, ont quitté leur encadrement sans autorisation avant de disparaître dans la nature. L'information, révélée

à travers un communiqué de l'ambassade de France, a rapidement suscité de nombreuses réactions. Ces militaires participaient à une activité placée sous l'égide de la Commission de l'océan Indien, un cadre de coopération visant à renforcer les capacités opérationnelles et la confiance entre États partenaires.

Au-delà de cet épisode, c'est une tendance plus large qui inquiète. Ces dernières années, plusieurs cas similaires ont été observés : des sportifs en compétition, des stagiaires en formation, ou encore des agents en mission officielle ayant choisi de

ne pas regagner le pays à l'issue de leur déplacement. Si chaque situation reste particulière, la répétition de ces faits soulève des interrogations sur l'encadrement des missions à l'étranger et sur les motivations profondes de ces départs. Les répercussions de tels incidents ne sont pas anodines. Sur le plan diplomatique, ces disparitions peuvent fragiliser la confiance des partenaires internationaux, notamment en matière de mobilité et de délivrance de visas.

Sur le plan institutionnel, elles interrogent également l'efficacité des dispositifs de sélection et de suivi des participants

envoyés en mission. Former et accompagner des cadres représente un investissement important, qui se trouve compromis lorsque ces derniers ne respectent pas leurs engagements. Au niveau sociétal, ces situations alimentent un débat plus large sur les perspectives offertes aux jeunes et aux professionnels, ainsi que sur le sentiment de responsabilité vis-à-vis des engagements pris au nom du pays.

Face à cette situation, plusieurs voix appellent à des mesures plus strictes pour encadrer les missions à l'étranger et prévenir de nouveaux cas.

D'autres insistent sur la nécessité d'une réflexion plus globale, prenant en compte les réalités économiques et sociales qui peuvent pousser certains à tenter de rester à l'étranger. Au-delà des sanctions éventuelles, c'est une question de confiance, d'image et de responsabilité collective qui se pose aujourd'hui. Car chaque départ non autorisé dépasse le cadre individuel et engage, d'une manière ou d'une autre, la crédibilité du pays sur la scène internationale.

Younes

## ASSASSINAT DE YOUSSEUF ALI :

## Le procureur général conteste un verdict jugé " incohérent "

*Le procureur général près la Cour d'appel a saisi la Cour suprême après le verdict rendu le 17 février dernier dans l'affaire de l'assassinat de Youssouf Ali. Il estime que la décision de la cour d'assises de Moroni soulève de sérieuses incohérences juridiques et pourrait ne pas être conforme à la loi comorienne.*

Dans ce dossier, deux accusés, Rafiou Issa et Antoihi Ahamada, ont été condamnés à la peine de mort pour assassinat. En revanche, Moulhad Djanafar a été condamné à sept ans de prison ferme pour complicité d'assassinat et association de malfaiteurs. Une différence de traitement que

conteste le procureur général. Selon les éléments du dossier, Djanafar serait en réalité le « guetteur » dans la préparation de l'acte. Or, en droit comorien, l'assassinat caractérisé par la préméditation et la présence

d'un guet-apens est passible de la peine de mort. Dès lors, deux hypothèses juridiques se posent. Si le guet-apens est avéré, tous les acteurs impliqués dans l'assassinat devraient être jugés selon cette qualification, avec

des peines équivalentes.

À l'inverse, en l'absence de préméditation ou de guet-apens, les faits relèveraient d'un meurtre, puni de la réclusion à perpétuité et non de la peine capitale. « La procédure n'a pas été respectée », a indiqué le procureur général pour justifier la saisine de la Cour suprême, pointant notamment une incohérence dans la qualification des faits et les peines prononcées. Autre élément soulevé : un détenu originaire de Moindzaza, pourtant présent lors du procès, n'a pas été jugé. Une situation qui alimente davantage les interrogations sur le déroulement de la procédure.

Par ailleurs, une dizaine d'accusés ont été acquittés dans cette

affaire. Selon plusieurs sources, le crime trouverait son origine dans un ancien conflit entre des jeunes de Ndrouani et de Moindzaza. Un groupe WhatsApp, intitulé « Wudzima wa Moindzaza », aurait notamment servi à organiser une expédition de représailles. Les deux principaux suspects seraient actuellement en fuite à Mayotte. La Cour suprême devra désormais se prononcer sur la régularité du verdict. Sa décision est très attendue, tant par les familles concernées que par l'opinion publique, dans un dossier devenu emblématique des débats sur l'application de la justice aux Comores.

El-Aniou Fatima



Palais de justice Moroni. (Photo d'illustration)

5<sup>e</sup> ÉDITION DU CONCOURS DE MÉMORISATION DU CORAN À MBENI :

## Un billet pour Dubaï au meilleur candidat

La 5<sup>e</sup> édition du concours de mémorisation du Coran, « Mousabaqat Al-Qur'an », s'est achevée ce dimanche 29 mars à Mbéni dans une ambiance à la fois solennelle et festive. Organisé par la Fondation pour la mémorisation du Coran et la gestion des écoles coraniques (Shu'un al-Katatib), en partenariat avec la ville, l'événement a rassemblé 351 participants venus de différentes régions de Ngazidja.

**M**oment fort de cette édition : la récompense exceptionnelle attribuée au meilleur candidat dans la catégorie des 30 juz. Le lauréat, le jeune Aboubacar Rachadi Abdouchakour, âgé de 15 ans, s'est vu offrir un billet aller-retour pour Dubaï, toutes charges comprises. Une annonce qui a suscité une vive émotion au

sein du public. « Ce prix est offert généreusement pour encourager l'excellence dans la mémorisation du Noble Coran », a déclaré Mohamed Youssouf, secrétaire général de la fondation, lors de la cérémonie. La remise des attestations et récompenses, organisée sur la place publique de Mbéni, a réuni une foule importante, en présence d'oulémas, de cadis et de prêcheurs venus notamment de la région de Hamahamet. Au total, 171 candidats ont été récompensés, pour un taux de réussite de 48,7%, en légère baisse par rapport aux éditions précédentes.

Sur le plan financier, plus de 5,5 millions de francs comoriens ont été mobilisés pour soutenir cette initiative. « Ces fonds proviennent des contributions des habitants de Mbéni, aussi bien de l'intérieur que de la diaspora », a précisé



Abdoullanzize Mohamed Ranfiou, directeur administratif et financier de la fondation. Au-delà de la compétition, l'événement met en lumière l'importance du Coran dans le parcours éducatif des jeunes. « Nous constatons que 75 à 80% des

élèves ayant obtenu une mention au baccalauréat à Mbéni sont des mémorisateurs du Coran. Cela montre que le Coran constitue une base solide pour la réussite scolaire », a souligné Dr Ahmed Toiwilou, président de l'association.

Le concours se distingue également par son caractère inclusif. Parmi les participants, une centaine de personnes âgées, dont 75 femmes, ont pris part à l'épreuve dédiée à la mémorisation du chapitre « Amma ». Une preuve que l'apprentissage du Coran dépasse les générations. Dans l'assistance, l'émotion était palpable. « Voir nos enfants apprendre et mémoriser le Coran est une immense joie », confie un parent. Même enthousiasme du côté des participants : « Cette expérience me motive à continuer », témoigne Ali Sanddi, l'un des candidats. Au fil des éditions, le Mousabaqat Al-Qur'an s'impose comme un rendez-vous religieux majeur à Mbéni, alliant transmission, excellence et cohésion sociale.

Ibnou M. Abdou



SLAM :

## Géré El-Mourad dévoile "Laina"

*Un texte d'amour, une promesse intime et un tournant artistique. Avec "Laina", le slameur comorien Géré El-Mourad, actif depuis 2019, explore une nouvelle dimension de son art, entre puissance des mots et musicalité assumée.*

**A**nnoncée pour le 03 avril prochain, la sortie de "Laina" s'inscrit dans une démarche artistique profondément personnelle. Inspiré par une instrumentale reçue d'un producteur proche, le slameur explique avoir attendu le moment juste pour donner vie à ce texte. « Laina est un texte d'amour que j'ai écrit après avoir reçu l'instrument, l'inspiration était là, mais j'attendais le bon moment pour l'écrire et l'enregistrer », confie-t-il. Avec ce morceau, Géré El Mourad cherche à se réinventer. Il reconnaît lui-même une évolution dans sa manière de créer. « C'était surtout pour essayer de changer de style et de flow. Mes précédents sons manquaient de création et de qualité. » Une luci-

dité rare, qui s'accompagne d'une volonté de capitaliser sur ce qui fait sa force : une articulation percutante et un ressenti authentique, plutôt qu'une plume qu'il juge lui-même encore perfectible.

"Laina" ne se limite pas à un slam classique. Le morceau se distingue par un refrain chanté en arabe, pensé comme un élément central mais maîtrisé. « Je voulais que le refrain soit exceptionnel et marquant sans qu'il domine les couplets. » Un équilibre subtil, où la musicalité vient enrichir la puissance du texte sans l'éclipser. Au-delà de l'esthétique, "Laina" porte une dimension intime forte. Le slameur parle d'un texte à part dans son répertoire : « Ce n'est pas seulement un texte, c'est une promesse de longue date. » Ce titre s'inscrit d'ailleurs dans un projet plus large : un quatrième album, qui pourrait bien être le dernier de son parcours artistique. « "Laina" n'est pas juste un single, mais un extrait d'un album à venir, probablement mon dernier. »

La dimension musicale du morceau doit beaucoup à la collaboration avec ROUK-VYA, une artiste encore peu connue mais que Géré El Mourad considère comme une révélation : « Sa voix et son énergie sont capables de marquer les esprits. Je me suis dit que c'est elle qui fera de ce slam un chef-d'œuvre. » Une collaboration fluide, qui vient enrichir une liste déjà marquante de talents ayant accompagné ses projets, tels que Madid, Hildat, Fleure Rare ou encore Asmina.

Au fond, "Laina" dépasse la simple déclaration amoureuse. Le slameur y voit une forme d'aveu longtemps retenu, mais aussi une projection : « "Laina" se définit comme une promesse. J'ai raconté des choses que je devais avouer depuis très longtemps. » Entre amour, sincérité et renouveau artistique, ce titre incarne un nouvel élan dans sa carrière peut-être le plus important.

Mohamed Ali Nasra

## ONICOR - MOHÉLI

## Un nouveau capitaine face à la tempête alimentaire

Dans un contexte de tensions sur les denrées de première nécessité, Assadillah Mahmoud prend les commandes par intérim de la direction régionale de l'ONICOR à Mohéli. Entre urgence d'approvisionnement et réformes structurelles, le nouveau chef est attendu sur des résultats rapides.

**L**e 30 mars 2026 marque un tournant à l'Office national d'importation et de commercialisation du riz (ONICOR) au niveau de Mohéli. Assadillah Mahmoud a officiellement pris ses fonctions en tant que directeur régional par intérim, succédant à Abdou Madi Mari, au moment où le pays fait face à des défis alimentaires pressants. Dès sa prise de fonctions, le nouveau responsable a clai-

rement affiché ses priorités : assurer un approvisionnement régulier en riz, denrée essentielle pour la population, et veiller à la stabilité des prix dans un contexte marqué par la hausse du coût de la vie. Il devra également faire face à la situation des commerçants qui, après avoir versé leur argent à la société, attendent toujours la livraison du riz depuis deux ans.

Pour relever ces défis, Assadillah Mahmoud mise sur une réorganisation interne de l'institution. Il prévoit notamment de renforcer la coordination entre les services et d'introduire des outils technologiques pour améliorer la gestion des stocks et la distribution. L'objectif est clair : rendre l'ONICOR plus réactif face aux fluctuations du marché et mieux

anticiper les besoins. Par ailleurs, le nouveau directeur entend diversifier

les sources d'approvisionnement et consolider les partenariats avec les

acteurs internationaux. Une stratégie qu'il juge indispensable pour faire face aux urgences actuelles tout en posant les bases d'une sécurité alimentaire durable.

De son côté, le directeur sortant, Abdou Madi Mari, a salué le travail accompli avec ses équipes et partenaires. Il s'est dit confiant quant à la capacité de son successeur à poursuivre les efforts engagés, notamment en matière de régulation des prix et d'optimisation des circuits d'approvisionnement. À la tête de l'ONICOR dans un contexte sensible, Assadillah Mahmoud devra désormais conjuguer gestion de crise et vision à long terme. Un équilibre crucial pour préserver la stabilité économique et sociale du pays.

Riwad



## ÉQUIPE NATIONALE :

## Les Cœlacanthes, toujours en panne offensive

*C'est inédit dans l'histoire des Cœlacanthes. L'équipe nationale des Comores vient d'aligner un cinquième match sans marquer le moindre but. Une panne inhabituelle pour les Verts, surtout depuis plus de deux ans, où l'équipe semble avoir retrouvé une certaine efficacité offensive, notamment durant les éliminatoires combinées de la Coupe d'Afrique des Nations et celle de la Coupe du monde 2026.*

Pour voir un but des Cœlacanthes, il faut remonter à novembre dernier à Maluzini lors de la double confrontation contre la Namibie en prélude à la Coupe d'Afrique des nations au Maroc. A cette époque, les Verts avaient réussi à marquer 5 buts, pour ne rien encaisser. Depuis, c'est le désert total. D'abord lors la CAN au Maroc, où l'équipe avait joué trois matchs, encaissé deux buts contre le Maroc, sans avoir pu marquer le moindre but. Récemment lors du tournoi des FIFA Series au

Kazakhstan, la même chose s'est répétée avec deux matchs joués et zéro but marqué. Si la situation s'éternise sur deux sélectionneurs, le malaise est bien évidemment beaucoup plus prenant pour l'actuel titulaire du poste, Hubert Velud, remplaçant de Stefano Cusin.

Arrivé avec une nouvelle vision, le technicien français n'a pas eu le temps de prendre la température, qu'il était déjà plongé dans la réalité de l'équipe. Avec une équipe à 50% renouvelée par rapport à la liste de la CAN, cette sortie au Kazakhstan était annoncée compliquée. Et il fut le cas à bien des égards, surtout sur le plan offensif. Lors de son analyse du premier match contre la Namibie, le nouveau sélectionneur est d'ailleurs revenu sur le problème d'efficacité des attaquants, et la nécessité pour ces derniers de revenir à des meilleures dispositions. « C'est vrai que les attaquants sont jugés sur leur efficacité offensive. C'est à dire qu'il est important dans ces matchs, quand on est sélectionné pour les

Comores de prendre sa chance, c'est très important. Donc c'est à eux de faire ce qu'il faut».

En disant cela, le sélectionneur ne voulait pas jeter la pierre sur les joueurs, au contraire, il compte les aider à retrouver cette efficacité. « Il faut qu'on travaille beaucoup plus sur les phases de transitions offensives (contre-attaques). Je pense qu'on n'a pas fourni assez de contre-attaque contre la Namibie, on doit donc beaucoup s'améliorer sur cette phase de jeu». Et le sélectionneur de continuer « Je pense que nos attaques en transition ont été mal déclenchées, je pense qu'on doit s'améliorer sur les attaques rapides, parce que l'attaque placée, c'était intéressant ce qu'on a fait». Hubert Velud, a donc devant lui deux mois, pour mettre en place un système de jeu efficace avant la nouvelle fenêtre du mois de juin, pour permettre à la ligne d'attaque des Cœlacanthes de retrouver toute son efficacité.

Imtiyaz



## UNE ÉTUDIANTE COMORIENNE HARCELÉE AU MAROC :

## Un mandat d'arrêt international contre les harceleurs

*Une étudiante comorienne à Tanger accuse deux compatriotes de harcèlement sexuel et de menaces de mort. La justice Marocaine a engagé des poursuites, aboutissant à l'émission de mandats d'arrêt internationaux.*

L'affaire prend une tournure judiciaire sérieuse. Deux ressortissants comoriens, Mounir Ali Ahamada et Saïd Yassine Saïd Mohamed, font désormais l'objet de mandats d'arrêt internationaux pour des faits présumés de harcèlement sexuel et de menaces de mort à l'encontre d'une étudiante comorienne résidant à Tanger, au Maroc. Selon les informations recueillies, la victime avait dans un premier temps saisi, le 23 février 2026, l'ambassade des Comores au Maroc à travers un courrier officiel resté sans réponse. Face à cette absence de suite, une plainte pénale a été déposée le 24 mars 2026 auprès du procureur du Roi près le tribunal de première instance compétent. Dès le lendemain, le parquet a réagi en enclenchant la procédure judiciaire. La plaignante a été entendue par la police judiciaire de Tanger le mercredi 1er avril 2026, a confirmé son avocat, Me Mouhseine Salim Ahmed. Quelques jours auparavant, le 30 mars, des mandats d'arrêt internationaux avaient déjà été émis contre les deux mis en cause.

D'après l'avocat de la partie civile, la jeune étudiante considérait initialement Mounir Ali Ahamada comme un homme de confiance, le décrivant comme un « grand frère »

et un référent informel de la communauté comorienne à Tanger. Cependant, la situation aurait rapidement dégénéré. Toujours selon Me Mouhseine, Mounir Ali Ahamada aurait apporté une aide financière ponctuelle à la victime, avant de refuser tout remboursement, laissant entendre qu'une contrepartie de nature sexuelle était attendue. Face au refus de la jeune femme, celui-ci aurait multiplié les

actes de harcèlement moral et sexuel, accompagnés de propos diffamatoires et de tentatives de dénigrement. L'affaire se serait encore aggravée avec l'intervention de Saïd Yassine Saïd Mohamed, présenté comme un proche de Mounir Ali Ahamada, qui aurait proféré des menaces de mort explicites à l'encontre de la victime.

Aux Comores, la procédure suit également son cours. Les mandats

d'arrêt internationaux ont été transmis aux autorités compétentes, notamment au ministère de la Justice puis au ministère des Affaires étrangères, en vue de leur diffusion via Interpol et leur exécution en coordination avec les autorités marocaines. L'avocat de la plaignante affirme par ailleurs que des tentatives de règlement à l'amiable ont été engagées. « Ils nous ont contactés et ont cherché un compro-

mis. Ils avaient accepté de présenter des excuses, mais à la dernière minute ils se sont rétractés, évoquant un désaccord sur les termes », a-t-il indiqué. Me Mouhseine souligne enfin que ce type de comportement ne serait pas isolé et alerte sur les risques potentiels pour d'autres jeunes femmes.

El-Aniou Fatima

	<b>Union des Comores</b> Unité-Solidarité-Développement	
----- <b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME</b> ----- <b>UNITÉ DE GESTION DU PROGRAMME</b> -----		
<b>« PACTE VERT ET BLEU - COMORES ULANGA NE MAESHA (PVB-CUM) »</b> <b>N° NDICI-AFRICA ACT-61259 - N° JAD.1051100</b> <b>Devis-Programme pluriannuel N° 2024/457- 548</b>		
<p>Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Union Européenne pour un <b>montant de 20,4 millions d'euros</b> pour financer le coût du Programme « <b>Pacte Vert et Bleu - Comores Ulanga ne Maesha CUM</b> » d'une durée de cinq (5) ans afin de contribuer à adresser des problématiques environnementales et alimentaires clés en prenant en compte les spécialités territoriales et environnementales des îles de l'Union des Comores.</p> <p>Le Ministère de l'Environnement en charges du tourisme à travers l'Unité de Gestion du Programme PVB a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats suivants :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recrutement d'un(e) Expert (e) en Développement Communautaire</b></li> </ul> <p>Les intéressés peuvent retirer les termes de référence à l'Unité de Gestion du Programme PVB sis à la Direction Générale de la Sécurité Civile (ancien bâtiment) ou s'adresser par mail à <a href="mailto:secretariat.pvb@comores-europe.org">secretariat.pvb@comores-europe.org</a> copie à <a href="mailto:ramadhoine.raffioukassime@comores-europe.org">ramadhoine.raffioukassime@comores-europe.org</a> pour les obtenir.</p> <p>Composition des dossiers de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide</li> <li>* Lettre de motivation</li> <li>* Photocopies certifiées des diplômes et des attestations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Certificats ou attestation de travail</li> <li>* Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter</li> </ul> <p>Les dossiers de candidature sont à déposer au Secrétariat du Programme Pacte Vert et Bleu sous plis fermé et à adresser à :</p> <p>Monsieur le Directeur National – Régisseur de l'Unité de Gestion du Programme Pacte Vert et Bleu – « Comores Ulanga ne Maesha – CUM » avec la mention « <b>POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) EXPERT (E) EN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE</b> »</p> <p><b>LA DAT LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES EST LE MERCREDI 08 AVRIL 2026 à 12h00mn.</b></p>

# Saisissons cette crise pour soigner autrement, et plus justement

La grève actuelle des professionnels de santé de l'hôpital El-Marouf inquiète la population quant à sa prise en charge. Déjà, en temps normal, l'accès à des soins satisfaisants y demeure difficile. Il l'est davantage encore avec un service réduit. Pour autant, la légitimité des revendications des agents ne saurait être contestée. Elle doit au contraire être examinée avec sérieux, à quelques mois d'une éventuelle inauguration du centre hospitalo-universitaire (CHU) El-Maarouf. Dans leur ensemble, les grévistes réclament des conditions de travail plus justes : l'alignement des salaires des contractuels sur ceux de leurs collègues fonctionnaires, la revalorisation des indemnités de garde, l'affiliation à une caisse de retraite, l'accès à une mutuelle de santé et, enfin, une titularisation. Aucune de ces revendications n'est excessive. Les contraintes budgétaires existent, bien sûr. Mais l'insuffisance des moyens ne peut pas servir indéfiniment de substitut à une véritable politique de gestion des ressources humaines.

Ce qui surprend davantage, c'est la manière dont les autorités semblent vouloir traiter cette crise : par des demi-mesures, des signaux contradictoires et une posture autoritaire qui risquent moins d'apaiser le mouvement que de l'aggraver. Or, dans un hôpital de référence, une

crise sociale mal gérée n'est jamais un simple différend administratif : elle fragilise directement la continuité des soins. La sortie médiatique du directeur général de l'hôpital, accusant certains grévistes de vol dans les caisses de l'établissement, est à cet égard particulièrement grave. Dans un État de droit, on ne saurait jeter publiquement la suspicion sur des agents en conflit social sans laisser à la justice le soin d'établir les faits, s'il y a lieu. De telles allégations ne peuvent en aucun cas faire oublier l'essentiel : la crise actuelle révèle d'abord une défaillance plus profonde de gouvernance, et au-delà, le laxisme chronique de l'État dans la gestion de ses ressources humaines.

La situation de l'hôpital El-Marouf illustre, à elle seule, les dysfonctionnements d'une administration sans doctrine claire de gestion. On y trouve des contractuels qui cumulent parfois plus de dix années de service sans que leur statut n'ait jamais été clarifié. Une telle situation révèle une contradiction intenable. Soit ces postes répondent à des besoins réels, et il est alors injustifiable de maintenir durablement ces agents dans la précarité. Soit ces postes ne correspondent à aucun besoin objectif, et l'on se trouve alors face à une faute manifeste de gestion, consistant à recruter, maintenir et rémunérer du personnel sans

planification, sans projection, sans véritable projet d'établissement.

Dans les deux cas, cela traduit l'absence de pilotage. Pas de politique cohérente des ressources humaines, pas de vision stratégique claire, pas même les outils élémentaires de gestion qu'exige aujourd'hui un établissement de cette importance. Un hôpital qui aspire à devenir un CHU ne peut fonctionner durablement sans organisation lisible, sans clarification des statuts, sans plan de montée en compétences, sans système d'information hospitalier fiable permettant à la fois de sécuriser le parcours de soins, de mieux tracer l'activité et de préserver les recettes. À mesure que l'hôpital se délite, certains responsables préfèrent chercher des coupables plutôt que d'assumer les défaillances structurelles de gouvernance qui relèvent de leur responsabilité.

Mais cette grève n'est pas seulement une crise à contenir. Elle est aussi un symptôme. Et à ce titre, elle nous donne l'occasion de repenser plus largement notre système de santé. Le problème est que notre système demeure trop hospitalo-centré. Il repose encore largement sur une logique curative tardive, dans laquelle les patients arrivent à l'hôpital lorsque la maladie est déjà avancée, souvent plus complexe et plus coûteuse à traiter. Ce modèle montre aujourd'hui ses limites.

Pourquoi, dès lors, ne pas faire de cette crise le point de départ d'une réflexion globale pour une réorganisation plus cohérente de l'offre de soins ? Une partie de ces contractuels, infirmiers, sage-femmes, techniciens et autres professionnels de santé pourrait être titularisée, structurée et redéployée sur le terrain. Il faudrait mettre en place et renforcer dans chaque commune, des centres de santé communautaires réellement fonctionnels, avec une présence infirmière régulière et un appui médical organisé plusieurs fois par semaine. Leur mission ne serait pas seulement de soigner, mais aussi de prévenir : suivi des maladies chroniques, soins de première intention, dépistage précoce, éducation à la santé, accompagnement maternel et infantile.

C'est précisément cette dimension qui manque aujourd'hui à notre pays : une véritable politique de santé publique, préventive, territorialisée et tournée vers les besoins réels de la population. En rapprochant les



soins des citoyens, on réduira le recours tardif à l'hôpital, on désengorgera El-Marouf, et on permettra à cet établissement de se recentrer sur sa vocation : celle d'un centre hospitalier universitaire national de référence, dédié aux pathologies lourdes, aux cas complexes et aux soins hautement spécialisés. La crise actuelle peut donc devenir autre chose qu'un affrontement social : elle peut ouvrir la voie à un véritable virage préventif.

Être confronté à une crise lorsqu'on exerce des responsabilités n'a rien de confortable. Mais gouverner ne consiste pas à nier les difficultés ou à les personnaliser. Au contraire, il faut les affronter et les traiter à la racine. Pour un hôpital c'est donc le moment de revoir en profondeur le projet d'établissement, de le co-construire avec les soignants, les agents et les autres parties prenantes, puis de faire évoluer le cadre réglementaire pour donner à cette transformation des bases durables.

Le mal ne se limite pas à El-Maarouf. Il touche plus largement l'administration publique comorienne, dont une part croissante du fonctionnement repose sur la précarité. Partout, des contractuels sont employés pendant des années sans perspective de titularisation, sans protection sociale satisfaisante, sans véritable parcours professionnel. On forme des jeunes, on les qualifie, puis on les maintient dans des stages non rémunérés, des

emplois fragiles ou des statuts indéfinis. C'est une injustice sociale, mais c'est aussi une inefficacité publique. Aucun État ne peut durablement exiger compétence, loyauté, assiduité et éthique de la part d'agents qu'il maintient lui-même dans l'incertitude.

L'État doit donc avoir le courage de réformer, ou à tout le moins celui d'appliquer avec cohérence les principes élémentaires du droit du travail et de la fonction publique. Il doit être exigeant sur les qualifications, sur la présence effective, sur la qualité du service rendu, sur l'éthique professionnelle. Mais l'exigence n'a de sens que si elle s'accompagne de reconnaissance, de règles claires et d'un horizon professionnel lisible. L'État ne peut plus se contenter de gérer la pénurie par la précarité. Il doit bâtir une fonction publique de carrière, respectueuse des agents et soucieuse de l'intérêt général.

Les agents en grève à El-Maarouf ne demandent pas un privilège. Leur mobilisation interpelle tout responsable politique qu'on ne construise pas un service public solide sur l'instabilité, l'improvisation et la fragilité. Si cette crise est entendue avec lucidité, elle peut encore devenir le point de départ d'une réforme utile, globale, juste et attendue.

**Youssoufa Ousseine,**  
Docteur en santé publique et  
recherche clinique

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	8 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127